



N° de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Roquemaure

Procès-verbal de la séance ordinaire du 8 novembre 2021, tenue à 20 h 00 à la salle municipale de Roquemaure.

Présences :

Mme Rachel Alarie, mairesse
Mme Chantal Mainville, conseillère
Mme Josée Chrétien, conseillère
Mme Lucie Gravel, conseillère
M. Adrien Paradis, conseiller
M. Robert Tailleur, conseiller
M. Fernand Landry, conseiller

Était également présente Mme Line Boudreault, directrice générale.

Aucune présence dans la salle

1. Ouverture de la séance

Le conseil ayant quorum, la séance débute à 20 h 20, présidée par Mme Rachel Alarie, mairesse

2. Adoption de l'ordre du jour

2021-11-178

Il est proposé par Mme Chantal Mainville appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le point "Sujets divers" ouvert;

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour
- 3.0 Adoption des procès-verbaux du 4 et 20 octobre 2021
- 4.0 Correspondance
- 5.0 Changement des journées pour les réunions et dossiers des élus
- 6.0 Trésorerie
- 6.1 Dépenses octobre 2021;
- 6.2 Formation nouveaux élus;
- 6.3 Facture CIA informatique 280.00\$ + taxes;
- 6.4 Demande remboursement citoyen (erreur dans taxes);
- 6.5 WSP études préliminaire 7 850 \$ + taxes;
- 6.6 Soumission chauffage au propane 26 800.00\$ + taxes;
- 7.0 Foresterie
- 7.1 PDAF
- 7.2 Entente coupe de bois sur lot privé de Roquemaure;
- 7.3 Vente de bouleau (bois de chauffage);
- 7.4 Chemin forestier : gravier, déneigement et signalisation;
- 8.0 Camping
- 8.1 Renouvellement entente camping quebec.com 446.96\$ + taxes;
- 8.2 Lettre demande terrain # 22;
- 8.3 Travaux terrain de camping;
- 9.0 Ressources humaines
- 9.1 Remplacement femme de ménage;
- 10.0 Période de questions
- 11.0 Sujet divers :
- 11.1 Demande achat lot 5 519 232;
- 11.2 Achat terrain 5 520 564;
- 12.0 Prochaine assemblée aura lieu le mardi 7 décembre à 20 heure.
- 13.0 Levée de la séance



N° de résolution
ou annotation
2021-11-179

3. Adoption des procès-verbaux des 4 et 20 octobre 2021

Les membres du conseil municipal ayant reçu une copie des procès-verbaux du 4 octobre et 20 octobre en ont dispensé à lecture;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville appuyé par M. Fernand Landry d'adopter le procès-verbal du 4 octobre et les autres conseillers d'abstiennent puisqu'ils n'étaient pas présents puis M. Adrien Paradis, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal du 20 octobre 2021;

ADOPTÉ.

4.0 Correspondances

Mme Rachel Alarie, mairesse, fait état de la correspondance pertinente.

5.0 Changement des journées pour les réunions et dossiers élus

2021-11-180

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité de changer le soir des réunions du conseil pour le premier mardi du mois et de répartir les dossiers des élus tel que décidé en réunion de travail et d'aviser les organismes concernés;

Mairesse :	Déléguée à la MRC
Rachel Alarie	Comité de gestion Relation avec les médias Gestion des réseaux sociaux Ressources humaines
Conseillère # 1	Service de sécurité incendie
Chantal Mainville	Camping municipal Comité consultatif d'urbanisme Ressources humaines
Conseillère # 2	Gestion foresterie
Josée Chrétien	Club nautique Comité consultatif d'urbanisme Voirie & gravière Ressources humaines
Conseillère # 3	Bibliothèque
Lucie Gravel	Environnement (traitement des eaux usées, pluviaux) Ressources humaines
Conseiller # 4	Camping municipal
Adrien Paradis	Voirie & gravière Environnement (traitement des eaux usées, pluviaux)
Conseiller # 5	Politique familiale et amie des aînés
Robert Tailleur	Office municipal d'habitation Environnement (traitement des eaux usées, pluviaux)
Conseiller # 6	Maire suppléant
Fernand Landry	Voirie & gravière Politique familiale et amie des aînés Environnement (traitement des eaux usées, pluviaux) Ressources humaines

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

2021-11-181

6.0 Comptabilité

6.1 Dépenses d'octobre 2021

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance des comptes à payer pour la municipalité et le camping;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité, d'autoriser le paiement des dépenses présentées par la directrice générale :

Municipalité :

Salaires septembre : 11 950.24 \$

Salaire octobre 11 779.29 \$

Liste des comptes à payer du mois d'octobre. 2021 : 22 006.33 \$

Camping municipal :

Liste des comptes à payer du mois d'octobre 2021 : 8 165.40 \$

ADOPTÉ.

6.2 Formation nouveaux élus;

Nous avons reçu l'invitation de la formation pour les nouveaux élus de l'UMQ au coût de 300 \$ pour les membres et allons attendre le montant ainsi que les formations offertes par le FQM avant de choisir laquelle les conseillers iront. Il a été précisé que les élus doivent obligatoirement suivre la formation à l'intérieur d'une période de 6 mois suivant la date de leur proclamation.

6.3 Facture CIA informatique 280.00 \$ + taxes;

2021-11-182

Il est proposé par Mme Lucie Gravel, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la facture de 280.00\$ + taxes à CIA informatique puisque l'adresse courriel de l'inspecteur municipal a été piratée et des démarches ont dû être effectuées pour bloquer l'ancienne adresse et en créer une nouvelle avec l'adresse MRCAO;

ADOPTÉ.

6.4 Demande remboursement citoyen (erreur dans taxes);

2021-11-183

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à rembourser un résident qui a versé le montant de ses taxes scolaires sur son compte de taxes municipales puisqu'il en a fait la demande et qu'avec ce montant nous avons un trop perçu pour l'année;

ADOPTÉ.

6.5. WSP études préliminaire 7 850\$ + taxes;

ATTENDU QUE nous avons reçu une facture de WSP au montant de 7 850 \$ + taxes de WSP pour les travaux effectués dans le dossier de traitement des eaux usées;



N° de résolution
ou annotation

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Adrien Paradis et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

D' autoriser le paiement à WSP au montant de 7 850\$ + taxes;

ADOPTÉ.

6.2 Soumission chauffage au propane 26 800\$ + taxes;

ATTENDU QUE nous avons reçu une soumission pour installer un système de chauffage au propane pour le centre communautaire afin de changer notre système à l'huile qui est défectueux depuis 1 an et que les coûts peuvent être demandé dans la subvention PRABAM et remboursés à 100%;

ATTENDU QUE le réservoir doit être installé sur une surface adapté afin qu'il soit stable et sécuritaire;

ATTENDU QUE le vieil appareil à l'huile doit être sorti de la salle de chauffage à l'huile avant l'arrivée du nouvel appareil;

2021-11-185

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Chrétien, appuyé par M. Adrien Paradis et résolu à la majorité des conseillers présents d'aviser l'entreprise Pro Gaz que nous allons installer un chauffage au propane au coût de 26 800 + taxes tel que détaillé dans la soumission reçue;

DE demander à Pro Gaz de faire l'installation du By Pass avant l'installation de la "fournaise" afin de pouvoir faire le démentiellement de la vieille fournaise à l'huile par notre employé avant l'arrivée de la nouvelle;

D' installer une clôture autour du cylindre de propane et de l'installer sur une base de ciment afin que ce soit plus sécuritaire étant donné la présence de jeunes à proximité ainsi que les rassemblements au centre communautaire;

ADOPTÉ.

7.0 Foresterie

7.1 PDAF

ATTENDU QUE nous avons reçu les documents relatifs au PDAF de la municipalité;

2021-11-186

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Chantal Mainville appuyé par M. Robert Tailleur et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D' autoriser la mairesse à signer le PDAF et d'autoriser le paiement de l'élaboration de celui-ci au montant de 1 617.90\$ plus taxes;

ADOPTÉ.



N° de résolution
ou annotation

DE demander une confirmation écrite à notre assureur afin d'être protégée en cas d'accident ou de perte matérielle afin que ce ne soit pas la municipalité qui soit responsable;

D' aviser notre entrepreneur de procéder à l'ouverture du tronçon de contournement de 0.8 km ;

D' attendre la fin des travaux forestier afin de vérifier l'état du chemin et d'évaluer la quantité de matériel à mettre sur le chemin pour le rechargement à ce moment;

D' autoriser la directrice générale à acheter les panneaux de signalisation manquant pour un montant total de 800\$ + taxes et de mettre la vitesse maximum à 20 km ;

ADOPTÉ.

8.0 Camping

8.1 Renouvellement entente camping québec.com 446.96\$ + taxes;

2021-11-190

Il est proposé par M. Robert Tailleur, appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité des membres du conseil municipal de payer le renouvellement d'entente avec camping québec.com au coût de 446.96\$ plus taxes;

ADOPTÉ.

8.2 Lettre demande terrain # 22

2021-11-191

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par Mme Josée Chrétien et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de faire parvenir une lettre enregistrée au locataire du terrain #22 du camping municipal de Roquemaure afin de lui signifier que la municipalité ne renouvellera pas avec ce client puisque ses demandes et exigences sont déplacées. Nous lui donnerons également un avis d'expulsion du site e que s'il ne vient pas sortir lui-même sa roulotte, la municipalité le fera et exigera des frais et que la municipalité ne sera pas responsable des bris pouvant être encourus sur la roulotte de ce dernier;

ADOPTÉ.

8.3. Travaux terrain de camping;

2021-11-192

Il est proposé par M. Fernand Landry, appuyé par M. Adrien Paradis et résolu à l'unanimité, de faire un drain entre les terrains 124 et la section sans service de la même façon qu'un drain français soit avec du drain enrobé et de la pierre sèche, et que les coûts puisque selon les calculs de 2 membres du comité camping, cela prendrait environ 50 tonnes de pierre nette;

ADOPTÉ.

9.0 Ressources humaines

9.1 Remplacement personne d'entretien;

2021-11-193

Il est proposé par Mme Chantal Mainville, appuyé par Mme Josée Chrétien et adopté à l'unanimité de s'informer si notre aide journalier



N° de résolution
ou annotation

2021-11-194

était intéressé à faire le remplacement de notre personne d'entretien le temps où elle serait absente de son poste;

ADOPTÉ.

10.0 Période de questions;

11.0 Sujets divers;

11.1. Demande achat lot 5 519 232;

ATTENDU QUE nous avons reçu un courriel d'une personne qui serait intéressé à acquérir le lot 5 519 232, situé dans le rang 6 de la municipalité (au bord du lac Abitibi) et serait prête à nous faire une offre si nous désirons nous en départir;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Lucie Gravel appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE remercier la personne pour son intérêt mais de lui mentionner que nous ne désirons pas nous en départir mais qu'il y a d'autres terrains qui pourrait peut-être l'intéresser si cela l'intéresse;

ADOPTÉ.

11.2 Demande citoyen pour achat de terrain 5 519 531;

ATTENDU QUE lors de la réunion du 4 octobre il avait été résolu d'accepter l'offre d'achat du terrain 5 519 531 tel que demandé par un résident à la condition que la transaction soit légale et conforme aux lois entourant les municipalité;

ATTENDU QUE la directrice à fait la demande aux MAMH concernant les règles pour la vente et qu'il est bien spécifié dans le Code municipal du Québec à l'article 6.1 : « *Sauf disposition contraire, l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisée à titre onéreux. Le secrétaire-trésorier doit publier mensuellement un avis portant sur les biens d'une valeur supérieure à 10 000\$ qui ont été aliénés par la municipalité autrement que par enchère ou soumission publique. L'avis doit décrire chaque bien et indiquer, en regard de chacun, le prix de l'aliénation ainsi que l'identité de l'acquéreur.* »

ATTENDU QUE lors de la visite de WSP pour le projet d'assainissement des eaux usées, ce secteur était peut-être propice pour nos installations futures;

ATTENDU QUE selon la loi, la municipalité ne peut vendre ce terrain en dessous de sa valeur marchande;

2021-11-195

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Chrétien appuyé par M. Fernand Landry et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

QUE cette résolution abroge celle portant le numéro 2021-10-171 de la réunion du 4 octobre 2021;



N° de résolution
ou annotation

D' aviser le résident qu'avec les informations remises par la directrice générale, nous ne pouvons pas lui céder le terrain au coût suggérer lors de la dernière rencontre;

D' aviser le résident que la municipalité préfère garder le terrain tant que les emplacements ne seront pas définis pour les futures installation.

D' aviser le résident qu'advenant que la municipalité céderait le terrain dans le futur, qu'il serait aviser en premier mais que ce ne pourrait être céder qu'à titre onéreux ou selon les lois en vigueur au moment de la transaction;

ADOPTÉ.

11.3. Aide pour budget;

ATTENDU QUE le personnel en place au bureau municipal n'a jamais fait de préparation au budget sans supervision et que nous n'avons personne disposé à procurer de l'aide au personnel

2021-11-196

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Josée Chrétien appuyé par Mme Lucie Gravel et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

DE demander à nos comptable s'ils ont de la disponibilité pour venir aider la directrice générale à la préparation du budget et d'accorder un montant de 800\$ à celle-ci pour obtenir de l'aide;

DE demander à la conseillère Mme Gravel en cas de questionnement sur le budget ou sur d'autre sujets car celle-ci peut donner des conseils à l'occasion mais désire que la directrice générale soit formée par des professionnels de l'extérieur;

ADOPTÉ.

12.0 Prochaine assemblée;

La prochaine assemblée aura lieu le mardi 7 décembre 2021 à 20h.

13.0 Levée de la séance

2021-11-197

À 21h35, tous les sujets à l'ordre du jour étant épuisés, Mme Lucie Gravel demande la levée de la séance, appuyé par M. Fernand Landry;

ADOPTÉ.

Line Boudreault
Directrice générale/
Secrétaire trésorière

Rachel Alarie
Mairesse